



Commission économique pour l'Europe**Comité du développement urbain, du logement
et de l'aménagement du territoire****Quatre-vingt-troisième session**

Genève, 4 et 5 avril 2022 (première partie) ;
Saint-Marin, 3-6 octobre 2022 (deuxième partie)

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Deuxième Forum des maires

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport sur les conclusions du deuxième Forum des maires
et les recommandations correspondantes****Résultats de l'évaluation du Forum des maires****Note du secrétariat***Résumé*

À sa 112^e session, le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a chargé le Comité directeur du Forum des maires d'évaluer la session de 2020 du Forum et de communiquer les résultats de son évaluation au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire pour examen à sa quatre-vingt-troisième session (2022). Sur la base des résultats de l'évaluation, les participants à la session débattront des objectifs, du format et de la fréquence du Forum, si celui-ci est prolongé au-delà de 2022, en vue de soumettre une proposition sur l'avenir du Forum pour approbation par le Comité exécutif en 2022 et/ou par la Commission à sa soixante-dixième session, en 2023 (ECE/EX/2020/L.16).

Le présent document renferme les principales conclusions et recommandations formulées à l'issue de l'évaluation. Le Comité est invité à examiner ce document. On trouvera la version complète du rapport d'évaluation dans le document d'information publié sous la cote ECE/HBP/2022/Inf.1.



I. Introduction

1. La présente évaluation a été demandée par le Comité exécutif, qui souhaitait se prononcer sur la prolongation du Forum des maires au-delà de 2022 et, le cas échéant, en définir les objectifs, le format et la fréquence.
2. Les résultats de l'évaluation seront examinés par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-troisième session et par le Comité exécutif en 2022.
3. La Journée des villes (8 avril 2019), le premier Forum des maires (6 octobre 2020) et le deuxième Forum des maires (4 et 5 avril 2022) ont été pris en compte aux fins de l'évaluation.
4. Le processus d'évaluation a été placé sous la supervision d'un comité d'évaluation indépendant afin d'en renforcer l'impartialité. Les conclusions et les résultats de l'évaluation reposaient sur des éléments factuels bien établis et sur une analyse effectuée par triangulation de l'information lorsque cela était possible.
5. L'évaluation a été réalisée à partir de méthodes et de sources complémentaires, à savoir l'étude de documents, des entretiens avec des personnes ressources majeures et une enquête en ligne réalisée auprès des participants aux rencontres mentionnées plus haut.

II. Principales conclusions

A. Pertinence

6. Le rôle de plus en plus important des maires et des municipalités en tant que force de changement sur la scène internationale a été largement reconnu. Pour assurer la pertinence et l'efficacité de son travail, la CEE doit impérativement collaborer avec les municipalités.
7. Créé par une instance gouvernementale, le Forum est devenu un espace important et apprécié qui offre aux maires et aux États membres de la CEE la possibilité de débattre concrètement des questions liées au développement urbain durable dans la région.

B. Efficacité et cohérence

8. S'il est vrai que le Forum dispose de son propre programme et de son propre ordre du jour et qu'il fonctionne indépendamment des autres organes de la CEE, son appartenance effective au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire lui a permis d'être pertinent et efficace. Ce lien avec le Comité est très précieux, car le Comité est un organe officiel qui permet de donner aux travaux du Forum une dimension officielle.
9. Le Forum doit être un instrument indispensable dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) en donnant aux objectifs de développement durable (ODD) une dimension locale.
10. Le Comité directeur, qui a été créé dans le but de coordonner les travaux préparatoires et l'organisation du Forum, joue, certes, un rôle de conseil, mais en dehors de tout cadre de référence concerté. Sa relation avec les États membres et avec le secrétariat doit être clarifiée.
11. La CEE a apporté un appui efficace par l'entremise de fonctionnaires recrutés sur le budget ordinaire. Aucun fonctionnaire n'a été affecté au Forum des maires de manière exclusive, mais la communication a été positive et les retours d'expérience sont excellents. Plus de 92 % des personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation ont jugé l'organisation de ces rencontres satisfaisante et 85 % ont attribué la note « satisfaisant » à l'appui fourni par le secrétariat.
12. Un poste de conseiller régional spécial et un poste d'administrateur auxiliaire de grade P2 financé par l'Italie ont récemment été créés dans le but de renforcer l'équipe du secrétariat, ce qui devrait permettre de développer la collaboration avec les autres divisions et d'améliorer la qualité générale des services fournis par la CEE.

C. Efficacité

13. L'actuel processus de sélection des villes participantes correspond pleinement au caractère intergouvernemental de la CEE. La limite d'une ville par pays est un moyen pragmatique de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité.

14. Le Forum est un processus continu qui offre de vastes possibilités de bâtir un parcours d'action qui va bien au-delà de la mise en commun de données d'expérience. Ce dynamisme doit être maintenu par la création d'un espace neutre réunissant l'ensemble des parties prenantes qui permette de réagir à l'évolution rapide de l'environnement.

15. Genève offre un espace neutre à même d'accueillir le Forum en réduisant au minimum les problèmes de sélection. De plus, elle facilite la participation des États membres, permet de réaliser des économies d'échelle (notamment à travers le rôle du Geneva Cities Hub) et contribue à renforcer les spécificités propres du Forum et ses liens avec les mécanismes de l'ONU en soulignant la place des maires en tant que maillon supplémentaire de la chaîne diplomatique.

D. Impact et durabilité

16. Entre 85 % et 100 % des participants estimaient que le Forum contribuait de manière satisfaisante à l'apprentissage par les pairs, l'échange de connaissances et une meilleure compréhension par les responsables municipaux de ce qu'est le passage réussi vers des villes intelligentes et durables. Les participants ont largement insisté sur la nécessité d'aménager des espaces d'échange informel.

17. Le fait d'associer les villes participantes aux préparatifs de fond des réunions s'est révélé être une excellente stratégie pour renforcer l'appropriation et mobiliser les collectivités locales pour qu'elles prennent une part active à la résolution des problèmes et aux discussions concrètes concernant le développement urbain durable menées aux niveaux régional et international.

18. Le Forum, qui est devenu un lieu de rencontre permettant aux maires de la région de la CEE d'échanger et de présenter des initiatives, a gagné en pertinence. En donnant aux participants la possibilité de débattre de questions politiques, le Forum a gagné en visibilité et renforcé l'appropriation en 2022. Le secrétariat a démontré qu'il était parfaitement qualifié pour résoudre les différends et gérer les situations difficiles qui auraient pu compromettre la tenue du Forum.

18. Si les participants se sont largement accordés pour dire que le Forum devait rester une initiative régionale, son potentiel va bien au-delà du cadre régional, car ses travaux contribueront à la réalisation de la vision mondiale de l'avenir des villes. La plupart des acteurs se sont félicités de la participation de maires de villes extérieures à la région de la CEE. Beaucoup ont souligné que le Forum était aussi utile aux États non membres de la CEE qu'à ses États membres et qu'il fallait par conséquent définir des critères précis pour inviter les maires des États non membres à y participer.

19. Le célèbre architecte Norman Foster a participé à l'ouverture des Forums de 2020 et de 2022 ainsi qu'à l'organisation de ces événements, dont il est de ce fait devenu le véritable parrain, ce qui a conféré une visibilité considérable à ces rencontres et suscité la participation d'acteurs municipaux bien au-delà de la composition traditionnelle de la CEE.

III. Recommandations

- **Recommandation 1** : Donner un caractère officiel au Forum des maires. Il représente une initiative innovante qui i) correspond au rôle croissant des maires et des villes en tant que force de changement sur la scène internationale et ii) contribue à renforcer la pertinence et l'efficacité de la CEE.

- **Recommandation 2 :** Renforcer le lien entre le Forum et les travaux du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire en faisant en sorte de le rattacher aux sessions annuelles du Comité et en développant un discours axé sur la complémentarité entre les deux événements, le Forum conservant toutefois son propre programme et son propre ordre du jour.
- **Recommandation 3 :** Maintenir la tradition consistant à établir un rapport pour informer le Forum régional de la CEE sur le développement durable est une bonne pratique qu'il convient de conserver.
- **Recommandation 4 :** Tenir des réunions informelles avec les représentants des municipalités afin de définir le thème du Forum. Envisager de structurer spécifiquement les présentations autour des progrès dans la réalisation des ODD.
- **Recommandation 5 :** Communiquer lors du Forum davantage d'informations concernant la mesure d'impact afin de renforcer le Forum en tant qu'instrument indispensable pour aider les maires et les municipalités à centrer leurs actions sur le Programme 2030, par exemple en présentant les outils élaborés par la CEE pour promouvoir un développement urbain durable, mesurer les progrès du développement de villes intelligentes et durables, définir des stratégies municipales de mise en œuvre des ODD, établir des compromis et faciliter la mise en œuvre, le suivi, la participation, etc.
- **Recommandation 6 :** Envisager de recruter une personne à temps complet pour prêter main forte au secrétariat. À cet égard, le Gouvernement italien a récemment financé le recrutement d'un administrateur auxiliaire de grade P2 pour aider au bon déroulement du Forum. Si cette expérience se révèle être un succès, il faudra envisager de faire en sorte que ce poste soit financé à partir du budget ordinaire.
- **Recommandation 7 :** Développer les liens avec les travaux des autres sous-programmes et divisions de la CEE. Le poste d'administrateur auxiliaire récemment créé dont il est question plus haut, de même que le poste de conseiller régional à temps complet, devraient contribuer à favoriser les collaborations avec les autres divisions et à améliorer la qualité des services de la CEE.
- **Recommandation 8 :** Élaborer des termes de référence qui définissent clairement le rôle et le mandat du Comité directeur, instrument indispensable pour donner au Forum une « structure institutionnelle » et orienter ses activités. Les termes de référence contribueraient en outre à clarifier la relation entre le Forum d'une part et les États membres et le secrétariat d'autre part.
- **Recommandation 9 :** Renforcer l'actuel système de sélection des villes, qui correspond pleinement au caractère intergouvernemental de la CEE. Poursuivre l'élaboration de critères de sélection objectifs afin d'assurer la compatibilité avec les travaux du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire et d'optimiser l'impact du Forum. La limite d'une ville par pays est un moyen pragmatique pour y parvenir. Un nombre plus important de villes pourrait être envisagé à l'avenir si des ressources suffisantes sont disponibles. En tout état de cause, le processus de sélection doit permettre l'entrée de nouveaux participants tout en conservant des villes ayant déjà participé.
- **Recommandation 10 :** Organiser le Forum une fois par an, au moins jusqu'à ce qu'il soit suffisamment connu, après quoi la fréquence pourra être revue. Le Forum est un processus continu qui offre des possibilités considérables de bâtir une communauté d'action qui s'étend bien au-delà de la mise en commun de données d'expérience. Un Forum annuel permettrait de maintenir ce dynamisme et de réagir à l'évolution rapide de l'environnement en mettant à la disposition des parties prenantes un espace neutre leur permettant de se réunir.
- **Recommandation 11 :** Organiser le Forum à Genève pendant deux ou trois années consécutives, puis envisager de le tenir dans cette ville une fois tous les deux ans. Cela permettrait de réduire au minimum les problèmes de sélection, de faciliter la participation, de réaliser des économies d'échelle, de renforcer la spécificité du Forum, de le relier avec les mécanismes de l'ONU et de souligner la place des maires comme maillon supplémentaire de la chaîne diplomatique.

- **Recommandation 12 :** Créer un espace pour des discussions politiques, qui pourraient se tenir en parallèle au Forum (déclarations ou discussions officielles, ou encore rencontres parallèles par exemple), mais envisager de laisser davantage de place aux discussions et documents politiques lors des sessions officielles (parallèlement aux présentations illustrées). Il convient de préserver la pertinence de la démarche en créant un espace permettant aux maires d'échanger et de présenter des initiatives, ce qui contribuera aussi à renforcer le sentiment d'appropriation et la visibilité du Forum.
 - **Recommandation 13 :** Envisager de donner une dimension mondiale aux prochaines éditions du Forum de façon à promouvoir la vision mondiale de l'avenir des villes. La sélection des participants doit être régie par des critères précis de façon à pouvoir bénéficier à toutes les parties et en particulier aux autres Commissions régionales de l'ONU.
 - **Recommandation 14 :** Envisager d'officialiser le statut de « parrain » du Forum afin d'améliorer sa visibilité et de susciter la participation d'acteurs municipaux au-delà de la composition traditionnelle de la CEE.
-